MAIRIE DE BOHICON
Cellule de Contrôle
des Marchés Publics
BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Autorité contractante : Mairie de Bohicon

OBJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'EM DE HONMEHO ; DE CONSTRUCTION D'UN MODULE DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES + BUREAU ET MAGAZIN + EQUIPEMENT MOBILIERS DANS UNE ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA COMMUNE DE BOHICON ; DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'EPP KPOKON ET DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DEVANT RECEVOIR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES (EPP KPATALOKOLI ; EPP DAKPA LISSÈZOUN ; EPP OUASSAHO).

Référence SIGMAP : T_DST_127180

AVIS N° : 026 .../2026/MCB/PRMP/SP-PRMP du 18/11/..... 2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouverts National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (PPMP version 3) de la Mairie de Bohicon publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 20 octobre 2026.

2. La Commune de Bohicon a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer *les* travaux de construction et de réhabilitation et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux **travaux de construction de la clôture de l'EM de HONMEHO ; de construction d'un module de trois (03) salles de classes + bureau et magasin + équipement mobiliers dans une école primaire publique de la commune de Bohicon ; de construction de la clôture de l'EPP KPOKON et de réhabilitation du bâtiment devant recevoir les bibliothèques scolaires (EPP KPATALOKOLI ; EPP DAKPA LISSEZOUN ; EPP OUASSAHO).**

3. La Commune de Bohicon sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **travaux de construction de la clôture de l'EM de HONMEHO ; de construction d'un module de trois (03) salles de classes + bureau et magasin + équipement mobiliers dans une école primaire publique de la commune de Bohicon ; de construction de la clôture de l'EPP KPOKON et de réhabilitation du bâtiment devant recevoir les bibliothèques scolaires (EPP KPATALOKOLI ; EPP DAKPA LISSEZOUN ; EPP OUASSAHO).**

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique** :

* Être une entreprise régulièrement immatriculée, ou un groupement d'entreprises constitué conformément à la réglementation en vigueur, exerçant dans le domaine du **bâtiment et des travaux publics (BTP)**, notamment dans les **travaux de construction, de réhabilitation et/ou de réfection de bâtiments**, et justifiant de cette activité par l'extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts de l'entreprise ou de chacun des membres du groupement, selon le cas.
* Avoir effectivement exécuté avec satisfaction en tant qu'entrepreneur au cours des trois (03) dernières années **(2025, 2024 et 2023)** et de l'année en cours **(2026)** au moins deux (02) marchés de **construction de bâtiments** montant HTVA au moins égal à **quatre-vingt-dix-sept millions (97 000 000) de Francs CFA HTVA chacun,** justifié par les copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.
* Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification » ;
* Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

➢ **Capacité financière** :

* Fournir les états financiers pour les exercices (2023, 2024 et 2025) certifiés par un Expert-comptable ou comptable agréé et portant la mention **ou la certification** de la DGI » ;
* Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **vingt-quatre millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent vingt-trois (24 489 423) francs CFA** justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
* Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen de cent quarante-cinq millions (145 000 000) de Francs CFA, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

MAIRIE DE BOHICON
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

➢ **Capacité technique** :

➢ Être une entreprise régulièrement immatriculée, ou un groupement d'entreprises constitué conformément à la réglementation en vigueur, exerçant dans le domaine du **bâtiment et des travaux publics (BTP)**, notamment dans les **travaux de construction, de réhabilitation et/ou de réfection de bâtiments**, et justifiant de cette activité par l'extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts de l'entreprise ou de chacun des membres du groupement, selon le cas ;

* disposer **d'un personnel d'encadrement suivant:** un (01) directeur des travaux, titulaire d'un BAC+5 ans en Génie civil, option Bâtiment et Travaux Publics (BTP) avec dix (10) ans d'expérience globale en travaux et ayant participé à **deux (02) marchés de construction de bâtiments** de montant HTVA au moins égal à **quatre-vingt-dix-sept millions (97 000 000) de Francs CFA HTVA chacun,** au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) et de l'année en cours (2026), justifié par les copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

MAIRIE DE BOHICON
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

NB :

Les deux (02) marchés de construction requis pour justifier la qualification des expériences similaires pour les anciennes entreprises et celui du personnel d'encadrement pour les nouvelles entreprises doivent être accompagné de Bordereau des Prix Unitaires et de leur Devis Quantitatif et estimatif (DQE) ayant reçu le Bon à Lancer de l'organe de contrôle compétent de l'autorité contractante.

* Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification » ;

* Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

➢ **Capacité financière** :

* Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises n'ayant pas encore trois années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un

membre de l'Ordre des Expert Comptables et Comptables agréés et portant la mention DGI ;

* Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **vingt-quatre millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent vingt-trois (24 489 423) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
* Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant le marché à hauteur de **cent sept millions sept cent cinquante-trois mille quatre cent soixante (107 753 460) francs CFA**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **sept (07) mois au plus tôt et de huit (08) mois au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service**.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la « Personne responsable des marchés publics » ou son mandataire ; Email : **akhangadenis1@gmail.com** et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offre Ouvert au Secrétariat permanent des marchés publics **sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, BP : 41 Bohicon ; Tél : (+229) 01 97 94 31 58** ou écrire à l'adresse mail : **akhangadenis1@gmail.com**, de 8 heures à 12 heures 30 minutes la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après- midi heure locale (GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 19 novembre *2026.* Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Bohicon, au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Bohicon sis au premier étage du guichet unique, dernière porte à droite dans le couloir**, de **8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par mail. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

MAIRIE DE BOHICON
Cellule de Contrôle
des Marchés Publics
BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être contenues dans une unique enveloppe extérieure contenant une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie et des renseignements relatifs à la candidature ; une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre ; la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ; les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes ; une enveloppe portant la mention «VARIANTE », le cas échéant, en application de la clause 13 des instructions aux candidats contenant l'offre variante ainsi que sa version scannée en PDF sur clé USB et être déposées à l'adresse ci-après **secrétariat permanent des marchés publics sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, BP : 41 Bohicon ; Tél : (+229) 01 97 94 31 58 au plus tard le** 11 Décembre **2026 à 10 heures 00 minute, heure locale** (GMT+1). Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les candidats devront indiquer, à l'intérieur des plis et sur la page de garde du document de l'offre, les informations ci-après : un numéro de téléphone fonctionnel et l'adresse électronique fonctionnelle de la structure.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à la **Mairie de Bohicon, salle de délibération du Conseil de Supervision de la mairie de Bohicon sise derrière le bloc administratif à partir de 10 Heures 30 Minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission**, d'un montant de **neuf cent soixante-dix-neuf mille cinq cent soixante-dix-sept (979 577) francs CFA.**

En ce qui concerne les MPME béninoises, la garantie de soumission peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres accompagnée de l'attestation d'identification du statut de MPME. Ces derniers devront fournir l'attestation d'identification du statut de MPME pour justifier leur statut.

MAIRIE DE BOHICON Cellule de Contrôle des Marchés Publics BON A LANCER

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***90*** **jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Bohicon le 18/11/2026

MAIRIE DE BOHICON Cellule de Contrôle des Marchés Publics BON A LANCER

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * MAIRIE DE BOHICON *

Personne Responsable des Marchés Publics

Evorson Denis AKHANGA

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS